



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI FEVRIER VERGER – Constitution de société

Référence : L023117

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 12 janvier 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 07/12/2023, il a été constitué une SCI dénommée : SCI FEVRIER VERGER Capital : 1.000,00 € Siège social : 86 LE PETIT BOUILLON 22130 SAINT LORMEL Objet : L'acquisition directement ou par voie de crédit bail de tout bien et de tout droit immobilier, La gestion par la location ou sous location, et le cas échéant, la cession de son patrimoine immobilier, Et généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus spécifié ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement, pourvu que celles ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. Gérance : M. YANNICK FEVRIER, 6 IMPASSE FRANZ LISZT 30100 ALÈS, et Mme CECILE VERGER EPOUSE FEVRIER, 6 IMPASSE FRANZ LISZT 30100 ALÈS Cession de parts : Les parts d'intérêt sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par décision ordinaire. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)